Source: Test Al Bayan

Date: 03.04.2017 Page:

Size: 523 cm2





Plan de Développement «ANAPEC 2020»

43

l'horizon 2020, l'ANAPEC se veut être un service public en phase avec son environnement, résolument engagé dans la régionalisation, assurant à tout chercheur d'emploi un accompagnement de proximité à réelle valeur ajoutée lui facilitant l'accès au travail salarié ou à l'auto-emploi et fournissant un appui sur mesure aux secteurs et entreprises, contribuant ainsi au renforcement de la compétitivité de l'économie marocaine. Au plan quantitatif, le plan de développement de l'ANA-PEC vise une évolution annuelle de 10 à 15 % de ses réalisations entre 2016 et 2020, selon le programme ou la prestation, sur la base des objectifs suivants : développer l'ouverture de l'ANAPEC, améliorer la transparence du marché de l'emploi et assurer un appui sur mesure aux secteurs et aux entreprises, promouvoir les initiatives territoriales pour l'emploi et œuvrer au développement de l'auto-emploi, déployer des offres de services adaptées et de qualité au profit de toutes les catégories de chercheurs d'emploi et développer et professionnaliser l'intermédiation en emploi au Maroc

Inciter les entreprises à majorer les recrutements de 10 à 15 % par rapport à leurs besoins (anticipation de commandes, préparation des départs à la retraite...). Le Contrat d'intégration professionnelle, qui repose sur le contrat-insertion, cible les diplômés universitaires de formation générale (titulaires d'une licence d'un établissement à accès ouvert) en chômage depuis plus d'une année. Il consiste à organiser à leur profit une formation en entreprise (stage) et à l'école en cas de besoin pendant six à neuf mois, avant un recrutement sur un contrat à durée indéterminée (CDI). L'entreprise perçoit une prime de 25 000 dirhams. Cette mesure nécessitera une révision pour être plus attractive, compte tenu de l'obligation du CDI. Il s'agit en outre de faciliter l'insertion

des personnes présentant des difficultés spécifiques: jeunes sans expérience professionnelle, chômeurs de longue durée, personnes en situation de handicap, titulaires de diplômes universitaires de formation générale...

Les espaces-emploi : L'objectif à l'horizon 2020 est de disposer d'une trentaine d'espaces-emploi d'une superficie comprise entre 20 et 50 m² au sein des établissements universitaires et de formation professionnelle, des institutions mises en place par les différentes fondations à caractère social (Fondation Mohammed V pour la solidarité, Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des anciens détenus...), des zones industrielles... Chaque espace-emploi sera équipé par l'ANAPEC qui y assurera également l'encadrement technique, sans affectation directe de ressources humaines (sauf dans des cas exceptionnels).

Stratégie nationale pour l'emploi à l'horizon 2025

Ce contexte se trouve conforté par le nouveau processus de régionalisation avancée, qui nous offre l'opportunité de mettre en œuvre une politique et des programmes mieux adaptés aux nouvelles vocations de développement économique et social des territoires. Ce Plan de développement, véritable feuille de route de l'ANAPEC, se base sur les acquis accumulés depuis 2001 à travers ses nombreuses missions, notamment en matière d'amélioration de l'employabilité, d'intermédiation et de contribution à la transparence du marché de l'emploi et de promotion de l'auto-emploi. Il est porteur de valeurs qui en constituent le fil conducteur et qui reposent sur : l'équité, notamment en matière de réduction des disparités territoriales et d'égalité entre les catégories; la proximité, pour un ciblage optimal de la demande et la facilité d'accès aux services; la transparence, pour une gouvernance effective des projets et plus de redevabilité; la per-



formance, pour un meilleur rendement et l'atteinte d'objectifs quantifiables et l'efficience, pour la rationalisation et l'optimisation de l'ensemble des ressources. Ces valeurs intègrent aujourd'hui la vision qu'ambitionne l'ANAPEC à l'horizon 2020, celle d'un service public en phase avec son

environnement, engagé dans la régionalisation, à même d'assurer à tout chercheur d'emploi un accompagnement de proximité à valeur ajoutée, lui facilitant l'accès au travail salarié ou à l'auto-emploi et fournissant un appui adapté aux secteurs et aux entreprises.